

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 16 décembre 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 7 décembre 2024 DATE D’AFFICHAGE : 7 décembre 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	---

L’an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN (ayant pouvoir de vote au nom de Mme Estelle Hervy), Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Mme Bernadette BROSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames Bernadette BROSSEAU, Delphine JOFFRAUD, Estelle HERVY et Chantal LEYE,

Absents : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Monsieur Yves LINGER

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Monique TATTEVIN

Madame Anne GROLEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L’AMENAGEMENT DE LA POINTE DE MERQUEL AUPRES DU DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

La Commune envisage l’aménagement paysager de la pointe de Merquel. Il s’agit actuellement d’une ancienne zone naturelle remblayée au fil des années afin d’en faire une aire de retournement pour les véhicules. Très fréquentée par les promeneurs, ce lieu qui offre une vue panoramique exceptionnelle sur la mer, souffre d’un aménagement qui le dénature complètement : remblai imperméable, blocs anti-stationnement, bancs en plastique recyclé, érosion des pelouses sommitales, stationnement anarchique, etc...

Une mission confiée à un paysagiste a permis d’élaborer un projet qualitatif qui poursuit les objectifs suivants :

- Renaturer un site largement remblayé par la désimperméabilisation du sol (espaces plantés de plantes endémiques, mise en protection des pelouses sommitales...)
- Lutter contre l’érosion des falaises en limitant le piétinement,
- Diminuer le nombre de places de parking disponibles afin d’améliorer l’image du site,
- Créer des espaces qualitatifs réservés aux piétons et séparés de l’aire de stationnement par un muret et des espaces plantés.

Le montant de ces travaux est estimé à 151 100 € HT.

Considérant que la Commune peut bénéficier du soutien financier du Département de Loire-Atlantique au titre de la protection et du site de la Pointe de Merquel, le conseil municipal vote à l'unanimité, la demande de subvention pour la réalisation de ce projet d'aménagement de la Pointe de Merquel. Il sollicite l'autorisation de préfinancement pour lancer ces travaux sans préjuger de la subvention qui pourrait être accordée.

Reçu au contrôle de légalité

le 17/12/2024

Publié ou notifié

le 18/12/2024

Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD

Maire

